

<http://gec.venissieux.org/Les-conseils-de-quartiers-doivent>



« Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville ! »

- La lettre -

Date de mise en ligne : jeudi 30 octobre 2008

Date de parution : 26 mai 2008

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

« Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville ! » Edith Chagnard-Peillard :

Créés en 1989, les conseils de quartier constituent un rouage essentiel dans la politique de la Ville. Edith Chagnard-Peillard, adjointe au maire en charge avec Chaïneze Kabouya desdits conseils, nous présente la plate-forme d'objectifs et d'actions en ce début de mandature.

Vous êtes la nouvelle adjointe en charge des conseils de quartier. Forte de votre expérience sur le sujet, comment aimeriez-vous les faire évoluer lors de cette nouvelle mandature 2008/2014 ? A Vénissieux, les conseils de quartier ont été créés bien avant qu'une loi ne l'oblige. Ils sont effectivement nés de la volonté politique de mettre en débat avec le plus grand nombre les réalisations sur la ville. Tout au long des derniers mandats et ce depuis 1990, ils sont régulièrement réinterrogés dans leur mode de fonctionnement pour qu'ils soient toujours plus efficaces, et pour qu'ils soient parfaitement pris en compte dans la vie municipale. Les conseils de quartier ne sont pas à part de cette vie municipale mais sont bien complètement partie prenante de tous les projets de la ville. L'action politique des élus est toujours renforcée, aidée et améliorée par la mobilisation citoyenne, par la réflexion et l'action collective et militante. C'est un point que nous souhaitons tout particulièrement renforcer. Les conseils de quartiers sont intégrés dans la gestion municipale, que ce soit dans les liens avec l'administration et dans la prise en compte par les adjoints. Nous avons comme projet, pour aller encore plus loin, d'engager la réflexion avec les habitants sur des thématiques transversales, comme le développement durable, la présence des services publics sur l'ensemble de la ville, les besoins en matière d'éducation etc. Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville.

La coordination globale et territoriale des 13 conseils de quartier est maintenant connue. On sent notamment une volonté de ne pas retrouver le découpage classique canton nord - canton sud de la ville mais d'atteindre une forme de mixité entre des quartiers hétérogènes. Est-ce le cas ? La ville de Vénissieux est pour les élus communistes et apparentés une et indivisible. Le projet de ville intègre tous les quartiers et tous les habitants et si, bien évidemment, nous tenons compte des enjeux spécifiques à chaque territoire, nous réfléchissons toujours à la cohérence des politiques mises en oeuvre à l'échelle de la ville. Il n'existe pas de politique spécifique aux Minguettes, et nous refusons de diviser la ville en deux. C'est pourquoi le découpage entre les quartiers plus spécifiquement suivis par Chaïneze Kabouya et ceux que je suis n'est pas calqué sur le découpage entre les deux cantons, valable pour les représentants élus au Conseil Général. Ainsi, chacune de nous deux aura un peu du Nord et un peu du Sud, un peu de territoire en GPV, etc.

Comment et de qui sont composés les conseils de quartier ? Les conseils de quartiers sont présidés par des conseillers municipaux et sont composés d'habitants élus tous les deux ans. Le nombre de délégués est fixé en fonction du nombre d'habitants dans le quartier. Ce sont les délégués et les présidents qui organisent le travail dans chaque quartier, qui sont les interlocuteurs directs des Vénissiens. Les deux adjointes aux conseils de quartier ont pour charge l'animation globale et un suivi renforcé des conseils de quartier, conformément au découpage territorial. Nous devons apporter collectivement des réponses aux problèmes soulevés dans les quartiers.

Peut-on déjà connaître les principaux rendez-vous de l'agenda de travail 2008-2009 ? Le travail a d'ores et déjà commencé entre les présidents et les délégués de quartier. Les rendez-vous pour les prochaines permanences et balades de quartiers ont été pris. A la rentrée 2008, ce travail se poursuivra en entamant parallèlement une campagne de diffusion d'informations sur les prochaines élections qui auront lieu en février 2009, juste après les assemblées générales prévues en janvier. Ces élections sont primordiales et doivent être l'occasion d'une large mobilisation, que ce soit en nombre de candidats et en taux de participation le jour J !

Comment va s'organiser le travail avec le Grand Lyon ? Un des enjeux forts de ce mandat est le travail avec les collectivités et autres partenaires, dans le respect des champs de compétences des uns et des autres. Prenons

« Les conseils de quartiers doivent avoir toute leur place dans le projet de ville ! »

l'exemple du Grand Lyon, il n'est pas question, pour nous élus communistes et apparentés, de laisser faire une gestion technocratique de cette collectivité. C'est pourquoi nous portons politiquement des grandes batailles qui nous semblent fondamentales telles que le logement social. Dans nos relations avec le Grand Lyon, nous réaffirmerons notre souhait d'associer pour chaque projet, les conseils de quartier et de prendre en compte dans les aménagements ce qui remonte des conseils de quartier. Nous pourrions également prendre l'exemple des bailleurs sociaux avec qui nous devons poursuivre le travail pour une meilleure prise en compte des locataires en respectant la logique de service public.